

Audit du projet clé TNI Dissociation des prestations informatiques de base du DDPS

Secrétariat général du DDPS

L'essentiel en bref

Le programme de dissociation des activités informatiques de base du Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) met en œuvre une partie de la stratégie informatique de la Confédération et constitue une condition préalable à la réalisation des objectifs TIC 2026 de l'armée (Groupement D), récemment adopté. Conformément à la stratégie et aux objectifs, le futur fournisseur de prestations TIC du Groupement D, le commandement Cyber, ne doit plus assurer que les prestations à haute disponibilité ou pertinentes pour l'engagement du Groupement D, du Réseau national de sécurité et d'autres bénéficiaires de prestations de l'administration fédérale. Toutes les autres prestations TIC doivent être confiées à des tiers dans le cadre de la dissociation. Cela permet d'éviter les doublons entre les fournisseurs de prestations TIC de la Confédération. Le programme de dissociation des prestations informatiques de base au DDPS comprend l'externalisation de la bureautique (BURAUT/UCC) et d'une partie des applications spécialisées.

Le programme a été lancé en mars 2019 et devrait se poursuivre jusqu'à la fin 2026. Les coûts de la première phase ont été estimés dans le mandat du programme à environ 60 millions de francs, dont 9,7 avec une incidence financière. L'estimation des coûts de la deuxième phase n'a pas encore été faite. Quelque 18 000 postes de travail standard et une cinquantaine d'applications spécialisées sont concernés. Le Contrôle fédéral des finances a examiné le programme pour la première fois.

Le programme est globalement bien organisé. Les résultats prévus jusqu'à la date de l'audit ont pu être fournis, même s'ils l'ont été avec du retard. Cela s'explique principalement par le fait que les conditions techniques et les bases stratégiques n'étaient pas disponibles dans les délais. En conséquence, de nouveaux retards dans les délais et des surcoûts importants sont attendus.

Le programme a fourni les prestations dans des conditions difficiles, mais avec du retard

Dans les offices civils du DDPS, BURAUT/UCC a déjà été externalisé avec succès vers l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication. En raison de l'absence de stratégies d'approvisionnement et de dissociation informatiques ainsi que d'architectures cibles en matière de TIC au sein du DDPS ou du Groupement D, l'environnement du programme est très volatil. Depuis la validation du programme en mars 2019, plusieurs décisions ont donc été prises en dehors du programme et ont un impact important sur celui-ci. Le programme manque à ce jour de directives architecturales concrètes pour l'intégration ou le cloisonnement des futurs systèmes informatiques à haute disponibilité. De ce fait, il n'est pas garanti que les processus opérationnels restent disponibles sans restriction pendant et après la dissociation au sein du Groupement D. L'absence de directives architecturales entrave en outre la réduction prévue des applications TIC coûteuses à haute disponibilité ou pertinentes pour l'engagement.

L'équipe réagit rapidement et orientée vers les solutions aux changements de conditions-cadres qui ne relèvent pas de la responsabilité du programme, à l'absence de prestations préalables par des tiers et aux nouveaux risques. Si des obstacles ou des dépendances se présentent en dehors du champ d'action, la direction du programme fait remonter aux instances supérieures des informations fiables et leur propose des solutions constructives. Malgré cela, le programme a pris environ deux ans de retard jusqu'à présent par rapport à la planification initiale.

Des défis de taille pour la dissociation du Groupement D

Avec la dissociation imminente de la bureautique du Groupement D, les 85 % restants du DDPS seront externalisés, soit environ 16 000 postes de travail. La complexité et les préoccupations internes sont bien plus importantes que dans les offices civils du DDPS. En outre, des clarifications supplémentaires ont été effectuées concernant les économies de coûts possibles et les optimisations de la planification. Cela a eu pour conséquence que le mandat du projet a été validé par le commandement de l'armée avec plusieurs mois de retard. Le risque de perdre les équipes de migration externes en cas de trop grand retard dans le lancement du projet a été contré par une coordination étroite entre le commandement de l'armée, l'OFIT et le SG-DDPS.

Modification de l'étendue du programme et augmentation des coûts

Suite à des décisions prises au sein du SG-DDPS, le programme a dû initialiser deux autres projets qui ne faisaient pas partie du mandat initial : la dissociation de RUAG Suisse SA et la dissociation des fonctions supplémentaires dans les documents d'identité.

Comme le Groupement D respectivement la Base d'aide au commandement de l'armée (BAC) n'ont pas été en mesure de remplir les conditions nécessaires à la dissociation dans le Groupement D dans les délais impartis, le programme a dû créer un nouveau projet à cet effet (sécurisation des applications héritées jusqu'au FMO¹), ce qui a entraîné des coûts supplémentaires. Le Groupement D respectivement la BAC attribuent les problèmes à un manque de ressources ou à une priorisation insuffisante.

Dans la dernière estimation des coûts actualisée en décembre 2021, la direction du programme prévoit une augmentation considérable des coûts d'environ 40 millions de francs. Ces derniers se composent de coûts supplémentaires pour l'étendue initiale du programme et de coûts supplémentaires pour les nouveaux projets ajoutés.

Texte original en allemand

¹ Futur mode de fonctionnement (*Future Mode of Operations*).